



NUMÉRO 75

HIVER 2024

P.2
MOT DU PRÉSIDENT

P.3
MOT DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT

P. 5-14
NOUVELLES GÉNÉRALES

Président

**ALEXANDRE
RICARD**

Chers amis, chères amies,

En cette fin d'année 2024, je veux prendre le temps pour revenir sur l'année que nous venons de traverser collectivement. On bâtit toujours sur les acquis du passé, et cette année en est une de gains et de succès collectif. Je veux vous partager ce que je pense sur tout ce qu'on a réalisé ensemble.

Le plus gros morceau, c'est évidemment notre ascension lors du maraudage, en mai dernier. Nous sommes passés d'environ 43% de représentation à plus de 47%. Cette réussite, on la doit au travail sur le terrain, sur les réseaux sociaux, mais surtout, parce que vous avez embarqué. On vous l'a dit, vous êtes les meilleurs ambassadeurs pour parler de tout ce qu'on fait de bon au Local 9. Et tous les gains qui seront possibles si nous continuons le développement de notre rapport de force, Charpentiers-menuisiers et Charpentières-menuisières tous unis sous le même chapeau syndical.

Donc, je voulais vous remercier d'avoir embarqué là-dedans. Comme disait Pat Thouin, qui nous a quittés trop tôt cette année, on fait des efforts individuels pour un accomplissement collectif. Pat aurait été vraiment fier de ce qu'on a accompli cette année. On pense à toi Pat.

Et maintenant? Comme j'aime le rappeler à toutes les personnes que je rencontre lors des visites de chantiers, on doit maintenant se retrousser les manches, rester sur notre bonne lancée, pis embarquer dans les négos. On vous en parle depuis le retour des vacances de l'été, c'est un processus qui implique du rapport de force et l'implication de chacun de nos membres.

Et le rapport de force, ça se construit. Comme pour le maraudage, le travail se fait jour après jour, quand vous en parlez autour de vous, quand vous vous exprimez en ligne ou quand vous participez aux activités de mobilisation. Vous le savez, on a jamais reculé face à l'ampleur des défis à surmonter. Et maintenant, on va frapper fort pour nos droits tous ensemble.

Dans les mois à venir, vous allez être appelé à voter pour les conventions collectives et pour les moyens de pression. Votre participation, ça fait la force de notre mouvement. Quand la partie patronale sait qu'on est uni, qu'on s'en va tous dans la même direction, alors on réalise les plus gros gains.

En terminant, j'en profite pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes avec vos proches et votre famille.

Ensemble, on négocie en masse. Ensemble, on est la masse.

Alexandre Ricard

Directeur général adjoint

**FRANÇOIS
LONGTIN**



Négo 2025,

Notre mobilisation à tous est essentielle !

Souvenons-nous qu'en septembre 2022 nous avons proposé aux associations patronales d'ouvrir les conventions collectives afin de rétablir le pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses. L'augmentation rapide du taux d'inflation le justifiait.

Les patrons étaient bien conscients du problème mais ils ont préféré attendre la prochaine négociation. Nous sommes maintenant à l'aube de cette négociation.

Ne vous laissez pas bernier par les discours redondants tels que "les travailleurs et travailleuses gagnent assez cher", "l'industrie de la construction au Québec est moins productive qu'ailleurs". Les charpentiers-menuisiers et les charpentières-menuisières méritent leur salaire.

Les membres des comités de négo de l'Alliance syndicale dont nous faisons partie se sont déjà rencontrés plusieurs fois l'automne dernier pour préparer les cahiers de demandes qui sont déjà déposés pour les quatre conventions collectives à négocier. Le Local 9 sera présent au côté de l'Alliance syndicale aux tables de négociation avec les patrons.

Nous sommes la masse des charpentiers-menuisiers et charpentières-menuisières, nous comptons plus de 26 000 membres dans l'ensemble du Québec, sur les chantiers résidentiels, institutionnels et commerciaux, industriels et génies civils. Nous aurons à jouer un rôle très important dans ces secteurs. La mobilisation de tous les membres est nécessaire.

En parallèle avec l'Alliance syndicale, nous vous informerons tout au long de l'hiver et du printemps des développements, des assemblées, manifestations, soit par infolettres, réseaux sociaux, etc...

On compte sur vous pour que les associations patronales comprennent que nous sommes tous déterminés à faire des gains importants au niveau des conditions de travail et des salaires ! C'est pourquoi la mobilisation est essentielle !

On se revoit bientôt, d'ici là Joyeux Noël et Bonne Année d'augmentation des conditions de travail.

En 2025, il faut que ça bouge EN MASSE !

François Longtin

RÉSULTAT MARAUDAGE 2024

47,3%

43%

(Anciennement)



FTO-CONSTRUCTION



**ENSEMBLE,
ON EST
LA MASSE.**

Le Local 9 se distingue aujourd'hui comme LE syndicat le plus influent dans la représentation des charpentiers-menuisiers et charpentières-menuisières au Québec. Nous représentons à présent plus de 47%.

Cette position de force est devenue réalité grâce à votre confiance et votre soutien, qui démontrent l'importance de l'unité et de la détermination collective pour faire avancer notre profession et améliorer nos conditions de travail.

Merci de votre confiance.

Nous la porterons avec fierté ensemble, travaillons en équipe pour atteindre nos objectifs.

Le récent maraudage a été un moment clé pour l'avenir de TOUS. Il nous offre une opportunité

précieuse pour renforcer notre position collective et obtenir de meilleurs avantages. Nous devons rester informés, engagés, mobilisés pour faire de notre métier un exemple de solidarité et de respect. En regroupant tous les travailleurs et les travailleuses sous une même bannière syndicale, on augmente notre pouvoir de négociation en vue des conventions collectives de 2025 et on se donne les meilleures chances d'amélioration de nos conditions de travail.

Votre participation et votre vote sont essentiels pour faire entendre votre voix et garantir un avenir meilleur pour tous.

Continuons à avancer avec détermination.

**ENSEMBLE,
ON EST LA MASSE.**



Par Nicolas Trudel, Directeur adjoint

LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES AVEC UN PERMIS DE TRAVAIL FERMÉ

Les travailleurs étrangers temporaires avec un permis de travail fermé

Depuis la modification de la loi R-20 (Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction) au printemps 2024, le gouvernement de la **CAQ** a permis l'arrivée des travailleurs étrangers dans l'industrie de la construction, avec un permis de travail fermé.

Qu'est-ce que le permis de travail fermé ?

C'est un permis qui permet de travailler pour un seul entrepreneur, le travailleur est donc attaché à l'entrepreneur qui signe son permis de travail. Cette forme de travail non libre rend les travailleurs étrangers temporaires (TET) susceptibles de subir les pires formes d'abus, puisque ces travailleurs vivent dans la peur de perdre leur permis de travail. Ils sont littéralement à la merci de leur unique employeur.

Le gouvernement de la **CAQ** a aussi permis des allègements pour donner aux entrepreneurs de la construction accès à la main-d'œuvre étrangère. Avec l'introduction de la liste de traitement simplifié, le gouvernement québécois détermine chaque année un certain nombre de professions qui sont considérées en pénurie de main-d'œuvre. L'inclusion d'une profession sur cette liste a deux impacts : d'une part, l'employeur qui désire recruter de la main-d'œuvre étrangère pour l'une de ses professions n'a plus à démontrer un effort de recrutement local et d'autre part, il n'a plus un quelconque seuil à respecter au sein de ses entreprises.

En résumé, avant de faire une demande à l'étranger, il permet aux entrepreneurs d'avoir recours au (PTET) sans avoir à effectuer des recherches d'emplois au Québec !!!!

Lorsqu'une profession est considérée en pénurie, un employeur pourrait donc théoriquement pourvoir 100 % de ses postes avec des (PTET) sans avoir à effectuer un effort de recrutement local.

Considérant que la moyenne d'heures travaillées par les charpentiers-menuisiers et les charpentières-menuisières dans l'ensemble des régions au Québec est de 1152 heures par année (source ccq statistique annuelle 2023) une telle mesure est complètement inacceptable.

Sans oublier que ce type de permis de travail est considéré comme un terreau fertile pour une forme moderne d'esclavage notamment selon l'ONU.

C'est pourquoi le local 9 et la FTQ-Construction ont adopté une résolution qui propose les actions suivantes :

- **IL EST PROPOSÉ QUE** la FTQ-Construction s'oppose auprès du ministère de l'Immigration aux mesures d'assouplissement permettant aux employeurs d'avoir recours au Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET) sans prouver qu'ils ont essayé de recruter localement;
- **IL EST PROPOSÉ QUE** la FTQ-Construction revendique l'obligation pour les employeurs de soumettre une demande de travailleurs au Cahier de référence de la CCQ avant d'avoir recours au PTET;
- **IL EST PROPOSÉ QUE** la FTQ-Construction revendique l'obligation pour les employeurs de demander le consentement aux associations représentatives pour toute demande de PTET;
- **IL EST PROPOSÉ QUE** la FTQ-Construction s'oppose à tout permis de travail nominatif lié à un employeur (permis de travail fermé).



à St Zenon dans Lanaudière avec l'équipe de Vianney Gilbert

DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX



ABITIBI - TÉMISCAMINGUE

Martin BLUTEAU



ESTRIE

Déreck DUBÉ

OUTAOUAIS

Johnathan BARIL



SAGUENAY - LAC SAINT-JEAN

Sabin LAPOINTE



LAURENTIDES - LANAUDIÈRE



Yannick PELLETIER
(Saint-Jérôme)



Kevin NOEL
(Terrebonne)



BAS-SAINT-LAURENT, GASPÉSIE ET ÎLES DE-LA-MADELEINE

Gino LOISEL



CÔTE - NORD

Guillaume TESSIER

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC



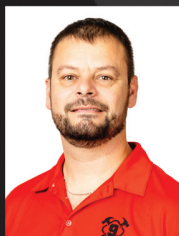
Alexandre VINETTE
(Thetford Mines et Drummondville)



Martin LEBEL
(Trois-Rivières)

DÉDIÉS À LEUR TERRITOIRE

MONTÉRÉGIE



Cédéric
DÉRASPE
(Brossard)



Charles-Olivier
TIMPERIO
(Granby)



Réjean
CHALIFOUX
(Sorel-Tracy)

MONTREAL ET SES ENVIRONS



Patrick ZAJAC



Martin ST-PIERRE



David MÉNARD



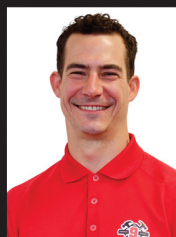
François GRENIER



Maxime MACOCCO



Carl GILBERT



Louis-Xavier MOREAU

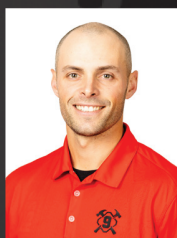
QUÉBEC ET SES ENVIRONS



Christian LACROIX



Luc MARTINEAU



David GACHON



Guillaume GAUDREAU -JEAN

LA DIRECTION



Alexandre RICARD



François LONGTIN



Nicolas TRUDEL



Frédéric CAMBRINI



Par Luc Martineau, représentant de la région de Québec et responsable du comité jeunes du Local 9

LE COMITÉ JEUNES

Quand on pense aux jeunes charpentiers-menuisiers / charpentières-menuisières, on pense à la relève. Et c'est pour eux, les 18 à 35 ans, que le comité existe.

Le comité jeunes du Local 9 a donc pour but :

- D'informer et de conscientiser les jeunes sur le syndicalisme ;
- Faciliter leur intégration dans le milieu syndical ;
- Discuter des intérêts et des préoccupations des jeunes ;
- Assurer la liaison entre les jeunes et la structure de la Fraternité ;
- Sensibiliser la Fraternité à toutes les questions touchant les jeunes.

Le comité jeunes se veut donc un moteur d'information pour ceux qui rejoignent nos rangs. Lors des soirées d'information qu'il organise, nos nouveaux charpentiers-menuisiers trouvent les réponses aux questions qu'ils se posent sur :

- Le talon de paie ;
- La paie de vacances ;
- L'assurance Médic ;
- Les formations CCQ ;
- Les subventions incitatives aux apprentis ;
- La santé et sécurité au travail ;
- La loi R-20.

Outre toutes les rencontres du comité jeunes, les membres du comité participent aussi à des camps de formation syndicale. C'est alors l'occasion de partager la réalité des jeunes en milieu de travail à travers des ateliers, la venue de conférenciers et la rencontre avec les membres des comités jeunes des autres affiliés.

En terminant, si tu désires faire partie du comité jeunes, il y a une place pour toi. Nous sommes toujours en préparation du prochain événement. N'hésite pas à m'appeler pour plus d'informations.



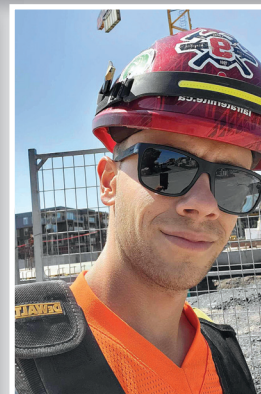
Cassandra Dufour



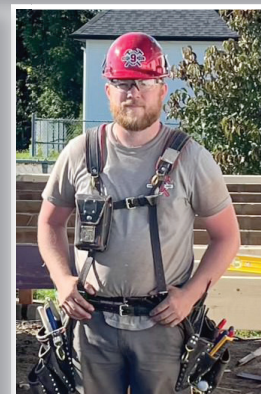
Bakary Papa-Sy



Marie-Sophie Plante



Jordan Ouellet



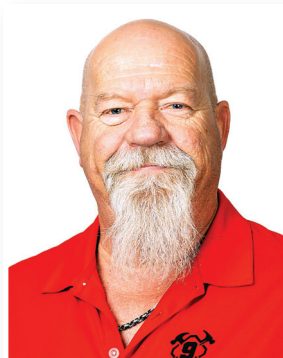
Marc-Antoine Bernier

DÉPART EN RETRAITE ET NOUVEAUX VENUS

Plusieurs changements au sein du Local 9 ont eu lieu cette année. Marqués par des départs à la retraite bien mérités et l'arrivée de nouvelles personnes.

Départs en retraite

Cette année, deux de nos collègues ont pris leurs retraites bien méritées après des années de contribution. Leur expertise et leur dévouement ont laissé une empreinte au sein de la Fraternité, et on leur offre nos plus sincères remerciements pour leur engagement au fil des années.



Marcel Duchesne
ancien représentant du
Centre-du-Québec



Réjean Chalifoux
ancien représentant de la
Rive sud Est de Montreal.
Au moment d'écrire ces lignes, nous
étions en processus d'embauches.
Restez à l'affût pour l'annonce du
nouveau représentant sur les
réseaux sociaux.

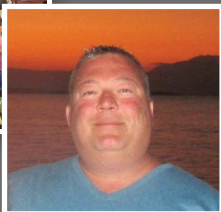
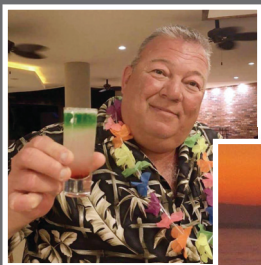


Alexandre Vinette

Bienvenue à Alexandre Vinette

Avec ces départs, nous accueillons un nouveau représentant pour la région Centre-du-Québec qui vient renforcer notre équipe. Bienvenue parmi nous Alexandre!

HOMMAGE À PATRICK THOUIN : UN CONFRÈRE DÉVOUÉ NOUS QUITTE



C'est avec une profonde tristesse que nous vous avons annoncé le décès de notre cher collègue et ami, Patrick Thouin, survenu le 8 avril 2024. Membre impliqué de la Fraternité depuis 2010, Patrick occupait le poste d'agent de référence et s'était distingué par son dévouement auprès des membres du grand Montréal.

Durant plus d'une décennie, Patrick a joué un rôle clé dans l'accompagnement des travailleurs, en particulier en aidant les nouveaux diplômés à décrocher leur premier emploi grâce à des garanties d'heures. Chaque jour, il collaborait étroitement avec les représentants pour aider nos membres à pratiquer notre beau métier.

Il aurait été très fier du travail qu'on a tous accompli tout au long de cette année.

Sa disparition soudaine est une tristesse immense, non seulement pour notre équipe, mais aussi pour tous ceux qui ont eu la chance de croiser son

chemin. Patrick était plus qu'un collègue dévoué ; il était une personne dont l'écoute, la bienveillance et le professionnalisme laissent une empreinte solide.



*Nos pensées vont à sa famille, à ses proches et à tous ceux
qui ont eu l'opportunité de travailler à ses côtés.*



Par David Ménard, représentant de la région de Montréal, et responsable du comité de soutien aux charpentiers-menuisiers du Local 9.

LE COMITÉ DE SOUTIEN AUX CHARPENTIÈRES-MENUISIÈRES

Je veux, à travers cet article, vous parler du chemin parcouru par nos consœurs depuis la création du **Comité de soutien aux charpentiers-menuisiers** et de leurs réalités sur les chantiers du Québec.

Depuis sa création en 2022, le comité a participé à de nombreux événements dont un colloque sur la place qu'ont les femmes, organisé par la FTQ-Construction. Cela nous a permis de cibler certains enjeux et, par la même occasion, de rencontrer la présidente de la FTQ, Madame Magalie Picard, une source d'inspiration pour les femmes présentes.

Le comité a aussi participé à des activités féministes organisées par la FTQ pour leur permettre de comprendre l'ensemble des enjeux vécus par les femmes de différents milieux et les luttes qu'elles doivent mener, encore à ce jour. À plusieurs occasions, le comité s'est réuni en rencontre zoom pour apprendre à se connaître ainsi que pour discuter des enjeux qui les concernent et des expériences qu'elles ont vécues dans l'industrie.

Lors de ces rencontres, plusieurs membres ont parlé de leurs expériences positives, ce qui laisse croire que l'industrie évolue et devient un secteur d'activité moins hostile aux femmes. Elles sont d'ailleurs de plus en plus présentes sur les chantiers, bien qu'elles ne représentent que 2,5% de notre beau métier.



Ensemble, elles envisagent des pistes de solution pour améliorer les relations de travail entre collègues de tout genre. Cela nous rappelle que, malheureusement, notre industrie à prédominance masculine a encore de vieux réflexes machistes. Elles vivent des situations de mise à pied ambiguës lorsqu'elles sont enceintes. Certaines travailleuses ont été victimes d'un licenciement déguisé lorsqu'elles sont tombées enceinte.

D'autres ne sont pas embauchées tout simplement parce que les employeurs ont peur qu'elles souhaitent éventuellement avoir un enfant. Il est important de noter que certains employeurs, au contraire, considèrent que les femmes sont plus travailleuses, minutieuses, organisées à l'ouvrage et sont plus diplomates dans leurs relations de travail.

Nous avons tous la responsabilité de réagir quand des employeurs ou des confrères de travail manquent de

respect envers nos consœurs de travail.

Je parle ici aux hommes jeunes et moins jeunes. Imaginez votre mère, votre sœur, votre fille sur un chantier de construction. Quel serait le genre de propos, de blagues ou de regards que vous porteriez envers celles-ci? Les relations de travail sont cruciales pour attirer de nouvelles recrues compétentes dans notre industrie qui en a grand besoin. Pour faire ressortir la compétence, la fierté et le dévouement au travail, on a besoin d'environnements sécuritaires et sans discrimination de toutes sortes. Elles vont faire leur chemin comme la plupart d'entre nous, des chemins parsemés d'embûches, et nous les aiderons comme d'autres l'ont fait avec nous.

Nous sommes la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers et c'est de façon fraternelle que nous supporterons nos consœurs charpentiers-menuisiers.

Parmi les réalisations du comité, après les recommandations entendues lors d'assemblées régulières des conseils régionaux du Local 9, il y a les drapeaux avec le logo du comité qui existent depuis plus d'un an déjà. Cette initiative permet aux membres du Comité de soutien aux charpentiers-menuisiers d'être identifiées et reconnues lors de mobilisations syndicales et sociales. Cela a aussi permis à notre comité de cultiver un sentiment d'accomplissement.

Nous souhaitons, dans nos échanges avec le comité, améliorer la place des femmes et, surtout, valoriser les histoires de réussite de plusieurs d'entre elles qui ont fait leur place dans l'industrie et sont devenues compagnons du métier. Pour être la masse du Local 9, on a besoin de l'implication des femmes et de tous ceux qui veulent voir cette industrie se moderniser.

ENSEMBLE, NOUS SOMMES LA MASSE!



NÉGOS 2025 : INFORMÉS, MOBILISÉS ET ENGAGÉS POUR LE MAXIMUM DE GAINS!

Alors que les négociations des conventions collectives commencent, on est à un moment crucial pour l'avenir de notre métier et de nos conditions de travail. Cette année, il n'est pas question de faire des compromis au détriment de nos droits. Ensemble, les charpentiers-menuisiers et les charpentières-menuisières, avons plus que jamais besoin de rester informés, engagés et mobilisés pour faire de ces négociations 2025 un tournant pour nos conditions.

Pourquoi se tenir informé ?

Les négos peuvent avoir l'air compliquées. Elles touchent des points essentiels comme les salaires, les horaires, la sécurité sur les chantiers et les avantages sociaux. En restant à jour, on peut non seulement comprendre les enjeux en temps réel, mais aussi savoir quand et comment apporter notre soutien. Rejoignez-nous sur Facebook et sur notre site web pour lire nos mises à jour et connaître les dernières actions. Et parlez-en autour de vous ! Chaque information partagée nourrit notre cohésion et notre rapport de force.

L'engagement, clé pour obtenir le meilleur

Plus on s'engage, plus on est fort. On ne se contentera pas de promesses vides. On exige du concret : une reconnaissance réelle de notre travail, des conditions de travail à la hauteur de nos efforts, et des avantages qui reflètent notre contribution. Plus on est engagés, meilleur sera notre rapport de force.

Se mobiliser pour nos droits

La mobilisation c'est notre meilleur outil. En étant présents, en échangeant nos idées et en montrant notre solidarité, on se donne les moyens de nos ambitions. Participez aux assemblées syndicales, parlez à vos représentants sur les chantiers, jasez des enjeux avec vos collègues et se tenez-vous informés sur Facebook. Quand on est uni, qu'on parle d'une seule voix, on bâtit le meilleur rapport de force.

2025 sera notre année. Ensemble, informés, engagés et mobilisés, on ira jusqu'au bout pour tout gagner.

Notre avenir est entre nos mains, on va se faire entendre !

**ENSEMBLE,
ON NÉGOCIE EN MASSE.**



Par Cédéric DÉRASPE,
représentant de la région de Brossard

UN INTERMÉDIAIRE, C'EST QUOI?

Présents dans le milieu de travail, les Intermédiaires forment un réseau d'entraide et d'écoute regroupant plusieurs centaines de membres (nous comptons plus de 650 Intermédiaires en 2024) issus de l'industrie de la construction. Un Intermédiaire est une personne reconnue par son association et formée pour venir en aide à ses collègues aux prises avec des problèmes de dépendance tels que l'alcoolisme, la toxicomanie ou le jeu compulsif. La conjoncture économique et le stress financier qui en découle peuvent être des causes de ces situations.

Ce bénévole ou cette bénévole peut être un-e employeur-euse, un-e salarié-e ou un-e membre du personnel des associations syndicales et patronales. Dans notre cas, il ou elle peut être un-e représentant-e ou un-e membre du Local 9. Ces personnes contribuent à améliorer la qualité de vie dans l'industrie et favorisent un climat de travail plus sain pour tous. Elles facilitent les démarches, aident à mieux définir les besoins, à prioriser les interventions requises et à accéder à ces interventions grâce aux ressources disponibles.

Le mot Intermédiaire provient de l'adjectif désignant ce qui est entre deux termes et assure une transition ou une

communication, ainsi que du nom désignant une personne qui met en relation deux individus ou deux groupes.



Chaque année, la CCQ souligne le travail du réseau d'Intermédiaires en leur dédiant une journée spéciale, comprenant des conférences, des spectacles d'artistes, des humoristes, etc. Cette année marquait la 30^e édition. Parmi notre équipe, nous comptons des jubilés de 5, 10, 15, 20, 25, et même 30 ans d'implication.

Vous souhaitez faire partie de ce système d'aide pour vos collègues? Communiquez avec le représentant de votre région, et nous pourrions vous inscrire aux différentes formations liées au rôle d'Intermédiaire.

N'oubliez pas : la personne la plus forte est celle qui reconnaît avoir un problème et cherche des solutions pour s'en sortir. Demander de l'aide n'est pas une faiblesse, c'est une preuve de courage.

Membre de la FTQ-Construction

Avantages pensés pour vous

Profitez de rabais exclusifs sur vos assurances
auto, habitation et véhicules de loisirs.

C'est gratuit :

- assistance routière, en combinant l'assurance auto et habitation
- étalement des paiements : jusqu'à 26 versements
- prise en charge du paiement des primes en cas d'invalidité totale

Demandez une soumission
au beneva.ca/ftq
ou au 1 866 551-2641.

beneva

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva Inc. et distribuées par Beneva Inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à leur prestation. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. © Beneva Inc. 2023

Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva Inc., utilisées sous licence.



RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT

ÉDITION 2024-2025

**FIERS &
COMPÉTENTS**

PERFECTIONNEMENT EN CONSTRUCTION

25 ANS DE FIDÉLITÉ

Voici quelques photos de remises de montres soulignant 25 ans d'engagement au sein de la Fraternité.

**ENSEMBLE,
ON EST LA MASSE!**

CADEAUX FIDÉLITÉS



Charles Grondin
Côte-Nord



Denis Paradis
Outaouais



Gaétan Boudreau
Bas St-Laurent / Gaspésie / Les Îles



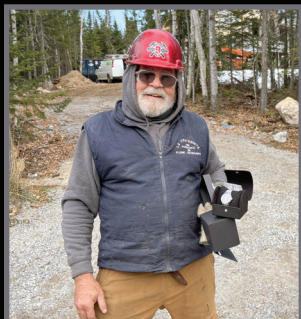
Gilles Daoust
Outaouais



Nicolas Trudel
Mauricie



Jean-Paul Richer
Val-d'Or



Michel Bouchard
Charlevoix



Alain Vigneault
Victoriaville



Charles Fontaine
Nicolet



Richard Paquet
Brossard

ACTIVITÉS À VENIR

DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOËL MONTREAL :

Le dimanche 8 décembre de
10h à 15h au Club de Golf
Métropolitain, situé au 9555
boulevard du Golf, Anjou.

DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOËL QUÉBEC :

Le dimanche 15 décembre
à partir de 10h à la Bâtisse FTQ,
5000 boulevard des gradins,
Québec.

GLISSAGE ST JEAN-DE-MATHA :

Le 18 janvier 2025 à partir de 9h,
25\$ par personne dîner compris
(2 hot-dogs avec frites + jus ou liqueur)
2650 Rte Louis-Cyr,
Saint-Jean-de-Matha, QC JOK 2S0

Au Local 9, on s'amuse en masse!

Des activités sont organisées par
les comités de loisirs partout au
Québec. Pour connaître la prochaine
activité dans votre région, contactez
votre représentant ou consultez la
page **Quoi de 9** de notre site Web.



Équipe de dek hockey
région de l'Outaouais

Si vous êtes intéressés à
vous joindre à l'équipe de
dek hockey de la région de
l'Outaouais, contactez le
représentant ou le bureau
régional au (819) 772-0237.



Karting région de l'Outaouais

NOS BUREAUX

MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL

9100, Métropolitain Est,
Anjou, Qc, H1K 4L2

T : (514) 374-5871

F : (514) 374-8800

Sans frais : 1800 465-9791

DIRECTION :

Alexandre Ricard, président
François Longtin, directeur général adjoint
Frédéric Cambrini, directeur adjoint
Nicolas Trudel, directeur adjoint

REPRÉSENTANTS :

Carl Gilbert, François Grenier,
Maxime Macocco, David Ménard,
Louis-Xavier Moreau, Martin St-Pierre,
Patrick Zajac

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ :

Kim Bellemare

GESTIONNAIRE DES SERVICES

ADMINISTRATIFS : Duncan Viktor Salvain
(en remplacement de Marianne Côté)

AGENTE À LA COMPTABILITÉ : Jessica Gingras

ADJOINTES ADMINISTRATIVES :

Julie Amyot et Aida Hajjar
AGENT DE RÉFÉRENCE : Bruce Carpentier

SECRÉTAIRE : Anne Marie Trujillo

AGENTE À LA GESTION DES MEMBRES :
Liana Mercurio

AVOCATS : Mark-André Archambault et
Adriana Tannous

TECHNICIENNE JURIDIQUE : Camille Boissé

SECRÉTAIRE JURIDIQUE : Annie Serres

CONSEILLÈRE EN RELATIONS DE TRAVAIL :
Élise Dumont-Lagacé

CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS :
Alycia Guyet

LAURENTIDES

330, rue Parent, 2^e étage,
St-Jérôme, Qc, J7Z 2A2

T : (450) 436-8808

REPRÉSENTANT : Yannick Pelletier

SECRÉTAIRE : Céline Côté

MAURICIE

7080, boul. Marion, bureau 210,
Trois-Rivières, Qc, G9A 6G4

T : (819) 375-9683

REPRÉSENTANT : Martin Lebel

SECRÉTAIRE : Isabelle Béland

MONTRÉGIE

161, rue St-Jacques,
Granby, Qc, J2G 9A7

T : (450) 777-1030

REPRÉSENTANT : Charles-Olivier Timperio

SECRÉTAIRE : Karine Raymond

OUTAOUAIS

16, Impasse de la Gare Talon, 2^e étage, suite 201,
Gatineau, Qc, J8T 0A6

T : (819) 772-0237

REPRÉSENTANT : Johnathan Baril

SECRÉTAIRE : Claude Audy

QUÉBEC

5000, boul. Des Gradins, bureau 265,
Québec, Qc, G2J 1N3

T : (418) 628-9299

REPRÉSENTANTS : Christian Lacroix,
Guillaume Gaudreault-Jean, Luc Martineau,
David Gachon

SECRÉTAIRE : Vanessa Jean

SAGUENAY / LAC-ST-JEAN

2679, boul. du Royaume, bureau 230,
Jonquière, Qc, G7S 5T1

T : (418) 699-5061

REPRÉSENTANT : Sabin Lapointe

SECRÉTAIRE : Annie Desforges

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

(mardi pm ou sur rendez-vous)

11215, 1^{re} Avenue,
Saint-Georges de Beauce, Qc, G5Y 1S4

T : (418) 628-9299

REPRÉSENTANT : David Gachon

SOREL-TRACY (sur rendez-vous seulement)

71, rue de Ramezay, Local 308A
Sorel-Tracy, Qc J3P 3Z1

T : (514) 374-5871

REPRÉSENTANT : Réjean Chalifoux

TERREBONNE

(sur rendez-vous seulement)

3455, boul. De la Pinière, bureau 203,
Terrebonne, Qc, J6X 0A1

T : (514) 374-5871

REPRÉSENTANT : Kevin Noel

THETFORD MINES

(sur rendez-vous seulement)

733, boul. Frontenac Ouest, bureau 10
Thetford Mines, Qc, G6G 7X9

T : (819) 850-5315

REPRÉSENTANT : Alexandre Vinette

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

201, rue du Terminus Ouest, bureau 2400,
Rouyn-Noranda, Qc, J9X 2P7

T : (819) 762-4515

REPRÉSENTANT : Martin Bluteau

SECRÉTAIRE : Kariane Lamontagne

CÔTE-NORD

8, rue Père-Divet,
Sept-Îles, Qc, G4R 3N2

T : (418) 968-3008

REPRÉSENTANT : Guillaume Tessier

SECRÉTAIRE : Karine Lepage

BAIE-COMEAU (sur rendez-vous
seulement)

1041, rue de Mingan,
Baie-Comeau, Qc, G5C 3W1

T : (418) 968-3008

REPRÉSENTANT : Guillaume Tessier

ESTRIE

2144 rue King Ouest, bureau 150,
Sherbrooke, Qc, J1J 2E8

T : (819) 563-3161

REPRÉSENTANT : Déreck Dubé

SECRÉTAIRE : Samantha Grandbois-Carrier

BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE

2, rue St-Germain Est, bureau 609,
Rimouski, Qc, G5L 8T7

T : (418) 723-2717

REPRÉSENTANT : Gino Loisel

SECRÉTAIRE : Judith Roy

ÎLES DE LA MADELEINE

(sur rendez-vous seulement)

350, chemin Principal, bureau 201A,
Cap-aux-Meules, Qc, G4T 1C9

T : (418) 723-2717

REPRÉSENTANT : Gino Loisel

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL : Marco Rivard

BROSSARD (sur rendez-vous seulement)

4805, boul. Lapinière, bureau 6200,
Brossard, Qc, J4Z 0G2

T : (514) 374-5871

REPRÉSENTANT : Cédéric Déraspe

CENTRE-DU-QUÉBEC

2940, boul. Lemire, bureau 106,
Drummondville, Qc, J2B 7J6

T : (819) 850-5315

REPRÉSENTANT : Alexandre Vinette

SECRÉTAIRE : Lise Pépín

LA FRATERNITÉ EST LE JOURNAL

publié par la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers.

L'information recueillie dans ce numéro traite des activités depuis le numéro de juillet 2024 et est à jour au 25 novembre 2024

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

L'équipe de direction, les représentants de la Fraternité,
Duncan Viktor Salvain et Jeanne Chaumont-Goneau.

COORDONNATRICE DU JOURNAL

Alycia Guyet

COMMANDITES

Merci à nos commanditaires : Beneva, Fiers et compétents

PRÉPARATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

Atelier québécois Offset (1998) inc. 450.661.2711
Upperkut 514.593.6363

Tirage : 35 000

Dépôt Légal Bibliothèque Nationale du Québec.

LE SYNDICAT DES CHARPENTIER-S-MENUISIERS ET DES CHARPENTIERES-MENUISIÈRES LE PLUS INFLUENT AU QUÉBEC.

ENSEMBLE, ON EST LA MASSE.



T 800 465-9791 F 514 374-8800

9100, MÉTROPOLITAIN EST., ANJOU, QC, H1K 4L2

WWW.LOCAL9.QUEBEC

